

Séminaire « Les politiques de la ville intelligente » PUCA-LATTS
27 janvier 2017
Introduction de David Guéranger

Je voudrais revenir, rapidement, sur l'élaboration du programme de cette journée pour mieux faire comprendre ses objectifs. Le point de départ de nos réflexions, c'est le consensus politique assourdissant autour de la « ville intelligente » et de ses vertus. En découvrant la « ville intelligente » comme je suis en train de la découvrir, m'apparaît une ville parée de toutes sortes de qualités, à la fois implicites et explicites, des qualités innombrables : la « ville intelligente » n'est pas seulement plus intelligente, elle est aussi plus inclusive sur le plan social, plus innovante sur le plan technique ou technologique, plus sobre sur le plan énergétique, plus efficiente sur le plan économique, etc. Forcément, dans un tel concert de louanges, je n'ai pas pu m'empêcher de chercher quelques notes dissonantes et quelques critiques. J'en ai cherché et j'en ai trouvé, non sans peine, que je voudrais ici classer en quatre catégories.

* * * *

La première catégorie, c'est celle des **critiques du néo-libéralisme**. On en trouve un bon exemple sous la plume de Rob Kitchin, professeur de géographie à l'université de Maynooth à Dublin, pour qui la « ville intelligente » combine deux caractéristiques : d'une part, une informatisation généralisée qui voit tout et permet une gestion précise de la ville ; et d'autre part, le déploiement de formes de gouvernance urbaine et de pratiques économiques visant l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat¹. Pour lui, ces deux caractères découlent de l'affirmation d'un ethos néolibéral qui confère une primauté au marché et à la recherche de solutions techniques pour gérer et développer la ville. En France, ce type de critique trouverait à s'alimenter du fait des soutiens « politiques » qui sont ceux de la « ville intelligente ». Je pense ici au rapport édité sur le sujet par le très libéral Institut de l'entreprise, rédigé un professeur d'urbanisme à Science Po Paris (Julien Damon)² et qui pointe la « nécessité de contenir la dérive des dépenses publiques locales » par le développement des initiatives privées, les collaborations public/privé, une administration plus efficace (e-administration)³.

Une deuxième série de critiques, pas très originale non plus, vise les **atteintes à la liberté individuelle**. Les promoteurs de la ville intelligente eux-mêmes mettent en garde contre les dérives possibles de la généralisation des capteurs et des centres de calcul. Dans son ouvrage devenu célèbre⁴, traduit en de nombreuses langues, Anthony Townsend (qui se présente lui-même comme un « consultant en technologie ») considère qu'une surveillance généralisée et une menace sur les libertés individuelles ne sont pas à exclure. Pour éviter la société de surveillance, cette concentration du pouvoir entre quelques mains, il faut donc selon lui... ouvrir les bases et rendre les données plus transparentes (!). Les dangers du foisonnement du numérique dans nos vies quotidiennes sont aussi au cœur des réflexions et des écrits d'Alain Damasio, intellectuel et écrivain français, auteur de romans de science-fiction. Dans un entretien accordé au journal *Les*

1 Rob Kitchin, « The real-time city? Big data and smart urbanism », *GeoJournal*, 79 (1), 2014, p. 1-14.

2 *Smart Cities. Efficace, innovante, participative : comment rendre la ville plus intelligente ? 10 propositions pour faire émerger des villes intelligentes à la française*, Institut de l'entreprise, novembre 2013.

3 Par exemple : « Selon le plan présentant la stratégie britannique de services publics en ligne, le même service opéré via une technologie numérique coûte cinquante fois moins cher que le service en face à face, trente fois moins cher que par échange postal et vingt fois moins cher que par échange téléphonique ».

4 Anthony Townsend, *Smart Cities: Big Data, Civic Hackers, and the Quest for a New Utopia*, Norton & Company, 2013.

*Inrockuptibles*⁵ (2013), il critique l'annihilation que produit le numérique. En reprenant la distinction qu'opère Gilles Deleuze entre pouvoir (notre capacité de faire des choses) et puissance (nos propres sentiments, nos propres perceptions, nos propres affects), il considère que la ville numérique augmente certes notre pouvoir, mais ampute notre puissance. Sa critique de la « ville intelligente » vise ainsi au moins autant le pouvoir disciplinaire (la société de surveillance) que le pouvoir sécuritaire, « big mother » tout autant que « big brother ».

Un troisième groupe de critiques de la ville intelligente porte sur **les effets en trompe l'œil de ses vertus écologiques**. Les arguments écologiques ont en effet tendance à se focaliser sur l'optimisation des services urbains : l'ajustement en temps réel des consommations énergétiques ou encore l'optimisation des mobilités et la fluidification des trafics. Bref, la ville intelligente nous aiderait à réduire notre empreinte énergétique. C'est oublier le coût énergétique de ces technologies, de leur entretien, de leurs usages, des composants qui les outillent ; et c'est ce que rappelle par exemple Antoine Picon, avec une tonalité presque millénariste : « En rupture avec de nombreux discours actuels présentant les technologies de l'information et de la communication comme un nouvel eldorado qui ne connaîtrait plus aucune limite, une certaine forme de frugalité numérique semble de mise à l'avenir. La survie de notre espèce urbaine pourrait bien être à ce prix »⁶.

Un quatrième (et dernier) ensemble de critiques porte sur **les ségrégations sociales inhérentes au projet de la « ville intelligente »**. Celles-ci partagent une même question, éminemment politique : à quelles populations profite la « ville intelligente » ? En l'état, les réponses à cette question font plutôt lorgner du côté des classes moyennes supérieures des grandes villes et des métropoles, dans la droite ligne des « classes créatives » qu'il s'agirait d'attirer, et qui travaillent dans les secteurs de la communication et des médias, de la recherche et du développement, de l'enseignement supérieur, etc. Bref, la « ville intelligente » apporterait une sorte de vernis numérique à processus déjà ancien de gentrification, qui touche de nombreux espaces urbains. A quoi ressemblerait la « ville intelligente » dans une banlieue populaire ou dans une ville industrielle ? Le caractère iconoclaste de cette question illustre bien les normes socio-spatiales implicites du (des) projet(s), ce que soulignent quelques auteurs⁷.

* * * *

Si je rappelle ici ces critiques, ce n'est pas pour évaluer leur pertinence ou leur véracité. C'est plutôt pour pouvoir en extraire quelques enseignements quant aux débats sous-jacents (et encore un peu virtuels).

Premièrement, on notera que ces débats entre pro et anti, à grands renforts d'arguments sur l'optimisation, les économies d'énergie ou l'inclusivité, renvoient moins aux pratiques réelles qu'aux projections qui sont faites. Pour le dire autrement, on manque cruellement de travaux permettant de renseigner ces débats – et *in fine* ces critiques – sur la base des pratiques et des expériences concrètes.

5 « L'auteur de SF Alain Damasio dissèque la société de contrôle : "C'est pas Big Brother, c'est Big Mother !" », *Les Inrockuptibles*, 25 novembre 2013.

6 Antoine Picon, « Ville intelligente, ville politique », *La Tribune*, 22/11/2015.

7 « Au-delà des différences économiques et culturelles, il convient également de s'affranchir du poids excessif des discours concernant « l'économie de la connaissance » et les « classes créatives ». Les villes intelligentes ne seront pas uniquement destinées à une population de chercheurs, d'entrepreneurs et de designers vivant au sein d'écologies urbaines conçues sur le modèle de la Silicon Valley. Les villes industrielles, les banlieues populaires, le grand périurbain ont aussi vocation à devenir intelligents, mais sans doute pas de la même façon que Manhattan ou la City de Londres. » (Antoine Picon, *Smart Cities : Théorie et critique d'un idéal auto-réalisateur*, Editions B2, 2013).

Deuxièmement, si ces débats consistent à instruire le procès de la « ville intelligente », le risque est grand de se tromper de cible. Les développements de l'économie collaborative, les transformations néo-libérales des économies urbaines, le délitement des frontières public/privé, la multiplication des systèmes informatisés de surveillance en ville, tous ces éléments n'ont pas attendu la « ville intelligente » puisqu'ils lui sont antérieurs. Par conséquent, celle-ci apparaît moins comme la cause que comme le symptôme de transformations plus anciennes.

Troisièmement, ces débats mettent en scène (c'est aussi un effet des exemples que j'ai choisis) des experts et des spécialistes du sujet : des consultants, des universitaires, des intellectuels. Ils sont ainsi bien souvent formulés en des termes techniques, c'est-à-dire cadrés par des questions techniques : on débat de la rationalisation et de l'optimisation d'un service (coût), des modèles de villes, de l'évaluation du bilan écologique. En posant les termes de ces débats, on voit en quelque sorte apparaître un « monde social de la ville intelligente », qui a ses experts, ses questions vives, ses codes langagiers.

* * * *

C'est sur la base de ces remarques que je voudrais donc revenir à notre demi-journée de séminaire, et aux principes qui ont guidé son élaboration.

Le premier principe, c'est de ne pas discuter sur la base des *promesses* de la ville intelligente, des *craintes* qu'elle suscite, des *hypothèses* sur ce qu'elle va engendrer. Au contraire, on veut ici partir des pratiques, des témoignages d'acteurs qui, au quotidien, contribuent concrètement à la mise en œuvre de solutions numériques dans les collectivités locales françaises (plutôt urbaines). La « ville intelligente » en France en tout cas n'a peut-être pas (ou pas encore) forme urbaine, mais elle a d'autres visages : elle renvoie d'ores-et-déjà à des réseaux sociaux (réseaux d'experts, réseaux d'élus, *think tanks*), à des politiques urbaines (dans le domaine des déplacements, ou celui de l'énergie), à un marché (des circuits de financements, des opérateurs de service). Et pour étudier des réseaux sociaux, des politiques urbaines, des marchés, on peut poser quelques questions sociologiques élémentaires, mais souvent efficaces : quels sont les acteurs qui se mobilisent, quelles sont les positions qu'ils occupent, les intérêts et les valeurs qu'ils défendent, les choix qu'ils opèrent, les contraintes qui pèsent sur ces choix, etc., etc.

Le deuxième principe renvoie au thème de la journée, celui de la « politique ». La politique, peut-être aurais-je dû commencer par là, s'entend bien sûr non pas au sens de formation politique (gauche/droite) ou de personnel politique (par opposition au technicien), mais au sens très général de *relation de pouvoir*. Peut-être cela a-t-il à voir avec l'opposition droite/gauche, ou avec le statut élu/technicien ; mais peut-être pas... Pour le savoir, pour repérer où se niche la politique, je vous propose d'accorder une attention particulière aux clivages (ou de façon plus euphémisée aux différences) qui existent entre les acteurs, entre les politiques publiques, entre les modèles économiques qui se revendiquent de « la ville intelligente ». Je voudrais esquisser ces lignes, ces clivages, difficiles à voir à l'œil nu, en examinant les points de discussion, les alternatives, les solutions abandonnées, les échecs, voire (si toutefois ils existent) les conflits. Ces lignes, à mesure qu'on les superpose, affinent notre connaissance des enjeux politiques de la « ville intelligente », en dessinant une sorte de cartographie.

C'est à la lumière de ces deux principes qu'on peut comprendre le programme de cette journée, et plus exactement le choix des personnes que nous avons invitées : des personnes qui travaillent en lien avec des acteurs politiques et administratifs des collectivités, des personnes qui sont aux premières loges pour rendre compte des usages numériques au sein des villes et collectivités locales. Deux d'entre elles représentent des associations de collectivités locales qui œuvrent ici à l'ouverture des données (J.-M. Bourgoigne), là à la diffusion des usages numériques (C. Colucci). Deux autres ont participé de près à la mise en œuvre de politiques numériques à la Métropole de

Lyon (J. Coldefy) et à la Métropole de Nice (A. Château). Je remercie donc ces quatre personnes d'avoir accepté de participer au séminaire et de se prêter au questionnement de cette séance, et je leur laisse immédiatement la parole.